

Envoyé en préfecture le 14/12/2024

Reçu en préfecture le 14/12/2024

Publié le 14/12/2024

ID : 048-214800567-20241203-DE2024_32-BF



Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

04 66 48 25 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 03/12/2024
date de convocation : 28/11/2024

n° de délibération : DE2024 - 32

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 9
suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Budget Primitif Principal : décisions
modificatives n°3**

Le trois décembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		excusé	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOU Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		excusée	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
ADOpte les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
art/ch	libellé	montant
64131/012	Rémunérations	+ 1 100.00
65311/65	Indemnités de fonction	- 400.00
TOTAL		+ 700.00

RECETTE		
art/ch	libellé	montant
752/75	Revenus des immeubles	+ 700.00
TOTAL		+ 700.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
pg	art/ch	libellé	montant
	2111/041	Terrains nus	+ 1 930.00
TOTAL			+ 1 930.00

RECETTES			
pg	art/ch	libellé	montant
	1328/041	Subv inv ratt actifs non-amort (autres)	+ 1 930.00
TOTAL			+ 1 930.00

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site

www.telerecours.fr